



la vie syndicale

Journal bimestriel
de l'Union Départementale CGT de Lot-et-Garonne

SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	p 1
Retour sur le 8 mars	p 2
UPSA.....	p 2
TPE	p 3
Vie Syndicale.....	p 3
150 ans : la commune de Paris.....	p 4
Retour sur le congrès du syndicat de l'agglomération ageoise.....	p 4

AGENDA FORMATION SYNDICALE

PARTICIPER A LA VIE DE LA CGT :

- Module 1 et 2 du 7 au 11 juin
- Module 3 du 22 au 24 septembre
(formation complète)

S'IMPLIQUER : le 18 juin

COGETISE : le 29 juin

**CONGRES DE L'UD LES 27 et 28
MAI : DERNIERE LIGNE DROITE !**

**Il est encore temps de faire remonter
à l'UD les fiches de participation et de
candidatures des syndicats !**

ÉDITORIAL



Les élections dans les TPE ont eu lieu et les résultats sont maintenant connus. Avec une audience de 26,31 % au niveau national, la CGT conforte sa 1ère place.

Cette étape étant passée avec plus ou moins de succès, il nous faut travailler le processus de lutte pour faire obstacle à ce gouvernement et ce patronat toujours sourds aux revendications de celles et ceux qui créent les richesses : les travailleurs et les travailleuses.

Le 23 avril doit être une journée de déploiement pour appeler à préparer un grand 1er mai. Le 1er mai 2020 a été confiné. Le 1er mai 2021 doit être une démonstration de convergences de celles et ceux qui luttent au quotidien pour un monde d'après différent de celui que Macron et sa bande annoncent avec encore plus d'austérité.

Le 1er mai doit aussi être réussi pour montrer l'opposition des réformes en cours : assurance chômage, projet Hercule, casse continue des services publics

Partout dans les entreprises, allons au contact des salarié(e)s pour débattre sur nos propositions.

Du matériel existe, notamment le 4 pages contact « pour l'emploi, imposons une autre logique - 100 milliards pour l'emploi, pas pour le CAC 40 » est arrivé, il est disponible dans les cartons à l'UD en attente de venir le récupérer pour distribution de masse.

Un effort a été fait sur notre état d'orga. Il manque encore à régler pour 2020 : 295 FNI et 3 359 cotisations.

Le congrès de l'UD se tiendra les 27 et 28 mai au Passage et des relances ont été faites pour les inscriptions et les mises à dispositions de candidatures. Il faut absolument répondre rapidement pour des questions d'organisation.

La CE de l'UD du 8 avril a décidé de ne pas tenir la soirée fraternelle pour des raisons évidentes de règles sanitaires dans la période.

Le congrès se tiendra aux dates prévues, que ce soit en présentiel ou en visio. Dans le cas de la tenue en visio nous tiendrons les syndicats informés le plus rapidement possible.

Bien fraternellement

Corinne CHARRY

Bureau UD

Laurent JACQUELIN

Secrétaire Général

LE 8 MARS 2021 : UNE REUSSITE !

À l'occasion de ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, plus de 150 actions de toutes natures ont été recensées sur tout le territoire national rassemblant des dizaines de milliers de personnes.

A Agen, ce sont plus de 230 personnes mobilisées (des militantes et des militants de tous horizons, mais surtout beaucoup de jeunes lycéennes et lycéens) pour exiger l'égalité F/H, l'augmentation salariale (la crise ayant démontré le rôle essentiel des « premières de corvées »), dénoncer les violences sexistes et sexuelles et l'impunité des agresseurs.

La grande diversité des participant(e)s dans les rassemblements et manifestations démontrent l'importance qu'ont ces questions pour la population.

Journée internationale, le 8 mars est aussi l'occasion d'exprimer notre « solidarité avec les femmes du monde entier » qui se sont vues interdites de manifester à Madrid et en Pologne et qui se sont largement mobilisées partout dans le monde : en Algérie, en Grèce, en Birmanie, en Inde, ...



Pour réussir cette journée, la CGT a travaillé à la convergence des luttes et à l'unité du mouvement féministe (avec un large appel à l'action et à la grève féministe) comme du mouvement syndical (en initiant une déclaration revendicative unitaire).

Alors que patronat et gouvernement, au prétexte des incidences de la pandémie sur l'économie, enterrent concertations et négociations sur l'égalité F/H, la forte mobilisation, en particulier des jeunes, démontre que les femmes ne s'en laisseront pas conter. Pas question que le monde d'après ressemble au monde d'avant, en pire... avec une explosion de la précarité, des tâches domestiques et des violences sexistes et sexuelles.

Au contraire, pour construire une société plus juste et plus solidaire, nous avons besoin d'investir dans le secteur des soins et du lien, de renforcer les services publics, de revaloriser les métiers à prédominance féminine et de mettre fin aux violences et aux discriminations.

La CGT interpelle gouvernement et patronat quant à leurs responsabilités, pour :

- revaloriser les métiers à prédominance féminine ;
- sanctionner les entreprises qui discriminent ;
- ratifier la 190ème convention de l'OIT ;
- créer de nouveaux droits contre les violences au travail.

Pas question que la « dette Covid » soit instrumentalisée pour imposer des reculs sociaux, à l'image de la réforme de l'assurance chômage qui pénalisera particulièrement les plus précaires et notamment les femmes à temps partiel ! L'égalité entre les femmes et les hommes est un levier indispensable de sortie de crise !

Corinne CHARRY pour le collectif Femmes/Mixité 47

UPSA : LE SUICIDE DE FREDERIC ROBLLOT A ETE RECONNU EN ACCIDENT DU TRAVAIL !

Cette décision de la CPAM est très importante.

D'abord parce qu'elle implique que les ayants droits de Frédéric ont démontré l'origine professionnelle de son geste.

Notre camarade avait mis fin à ses jours le 19 octobre 2020 à son domicile et sa direction « bienveillante » avait mis cela en avant pour s'exonérer de faire la déclaration accident du travail.

Ensuite parce que cela va permettre, toujours en matière civile, d'engager une procédure en reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur autrement dit de faire reconnaître que malgré les alertes, UPSA n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger Frédéric.

Nous savons qu'au contraire, notre camarade, tout comme deux autres élus CGT était dans le viseur de la direction parce qu'ils dénonçaient son inaction en matière de gestion des risques psychosociaux.

Cette direction a fait le choix de s'attaquer aux lanceurs d'alerte avec les armes disciplinaires dont elle dispose.

Mais supprimer le voyant d'alerte ne supprime pas le problème !

L'actualité avec la tentative de suicide le 24 mars d'une autre salariée dans les locaux de l'entreprise en est la triste illustration.

Dépassé par le traitement médiatique de cet autre drame, UPSA Agen a beau simuler un mea culpa à grand coup de com', son vrai visage se lit dans ses actes :

aucun remord, aucune remise en question de son système de management et une directrice des ressources humaines très « choquée » par les propos du réalisateur Stéphane BRIZÉ qu'elle poursuit en diffamation ! (Il est intervenu dans l'émission C à vous en la nommant Cruella). A notre connaissance, la mort de Frédéric n'a pas eu autant d'effet !

Quelque soient les moyens de diversion utilisés, l'instrumentalisation d'organisations syndicales serviles, d'une poignée de « collaborateurs » inquiets pour leur avenir, cette direction touchée également d'amnésie sélective n'effacera pas une seconde fois notre camarade.

La direction en place à Agen devra rendre des comptes à la justice cette fois en matière pénale.

Toute la CGT, du syndicat à la Confédération, s'y emploiera.

Le temps des responsabilités est venu !

Collectif DLAJ 47

LA CGT RESTE 1^{ère} ORGANISATION DANS LES TPE

Les élections dans les très petites entreprises se sont déroulées du 22 mars au 06 avril 2021.

Malgré la situation sanitaire compliquée, nos organisations se sont déployées sur le territoire dans le cadre de la campagne, chacune avec les moyens dont elles disposaient.

Les unions locales avec des campagnes d'affichage, les camarades de la construction avec des distributions, notamment devant les CFA, l'UD avec de l'affichage et l'investissement dans deux campagnes : L'une radio avec une dimension régionale et départementale et l'autre par voie d'affichage sur des panneaux digitaux ont permis que la CGT soit visible et entendue sur le département.

Avec un taux de participation de 5,36% au niveau national (262 051 votants et votantes sur 4 888 296 inscrits), on ne peut que regretter le faible taux de participation.

Les électrices et électeurs confirment la CGT 1^{ère} organisation avec 26,31 % au niveau national, 1^{ère} organisation au niveau régional avec 27,45 % et 1^{ère} organisation dans le 47 avec 28,71 %.

Merci à toutes et tous les camarades qui se sont investis dans cette campagne

Laurent Jacquelin

Secrétaire Général

Référent TPE 47

« Un affichage parmi de nombreux sur l'Agenais »



DE LA SYNDICALISATION A LA VIE SYNDICALE

Depuis notre dernier congrès départemental, force est de constater que nous n'avons pas progressé en nombre de syndiqué-e-s. Pourtant chaque année nous sommes dans une dynamique positive puisqu'environ 150 nouvelles et nouveaux syndiqué-e-s nous rejoignent. Mais malgré tout, nous stagnons.

Il nous faut reprendre le travail afin de nous inscrire dans la dynamique du renforcement de la CGT, conformément aux décisions de notre dernier congrès confédéral.

Il nous faut maintenant aller plus loin et plus vite dans la syndicalisation, seule condition au rapport de force qu'il nous faut construire ensemble.

Nous constatons également un écart important entre les résultats que nous faisons lors des élections professionnelles et le nombre de syndiqués CGT.

Au vu de l'indice de confiance, de l'appréciation que se font les salariés de la CGT, et des nouvelles adhésions, il existe du potentiel.

La CGT doit aller vers les salarié-e-s là où elles et ils sont. Nous devons impérativement dans nos Unions Locales, dans nos syndicats avoir cette volonté de rencontrer et de débattre avec le monde du travail.

Pour ce faire la Commission Exécutive de l'Union Départementale du 11 février a décidé d'un plan de syndicalisation.

Ce plan de syndicalisation 2021/2023 s'appuie sur 3 axes :

- Renforcer la CGT là où nous sommes
- Déployer la CGT là où nous sommes absents
- Structurer nos forces organisées. Pas un syndiqué sans syndicat organiser des AG dans les syndicats existants.

Ainsi des priorités et des cibles d'implantation et de renforcement ont été définies et nécessitent un travail croisé syndicats, Unions Locales, Professions et Fédérations.

Une première réunion qui donnera le « go » de ce plan de syndicalisation est prévue le 20 avril. Elle permettra de rentrer plus en détail (organisation, moyens...) dans le plan de travail à mettre en œuvre.

L'histoire nous le démontre, plus le mouvement syndical est faible plus la classe dominante (MEDEF et la finance) remet en cause l'ensemble des garanties individuelles et collectives et surtout les grandes avancées sociales construites après la guerre par le Conseil National de la Résistance en 1945.

Il est donc incontournable d'aider les salarié(e)s à se syndiquer et à s'organiser en syndicat afin que chaque syndiqué-e puisse décider collectivement de ces revendications et de ces actions à mener dans et hors de son entreprise ou administration pour les faire aboutir.

Le renforcement doit donc être une priorité.

Il y a nécessité de porter avec constance la volonté de réintroduire une culture d'organisation et de resituer le syndicat comme l'outil de déploiement de masse et de conquête de la CGT et donc de « GAGNE ». L'objectif est de retrouver des capacités d'agir dans chacun de nos syndicats par la réappropriation de la démarche CGT pour gagner sur les revendications, les élections et le sens des dimensions de la Vie syndicale pour faire vivre notre démarche.

C'est tout le sens de ce plan de syndicalisation appuyé par les décisions proposées dans la fiche 6 du projet du document d'orientation de notre prochain congrès départemental des 27 et 28 mai prochain.

Michel VALENTIN

Membre du Bureau

Animateur départemental Vie Syndicale

IL Y A 150 ANS : LA COMMUNE DE PARIS !

La Commune de Paris est un épisode central dans l'histoire sociale et politique de la France. En 1871, une insurrection populaire porte au pouvoir dans la Capitale, des hommes et des femmes qui veulent lutter contre les injustices et les inégalités sociales et qui aspirent à un changement profond du système politique en place. Dans les révolutions précédentes (1830, 1848), les Républicains étaient en apparence unis dans la même volonté de renverser définitivement les dictatures monarchiques, mais déjà, en particulier lors de la Révolution de 1848, le camp républicain s'était brutalement divisé entre ceux qui désiraient un changement politique, mais qui ne voulaient pas remettre en cause l'ordre social et économique, et ceux qui voulaient aller plus loin et qui réclamaient une « république sociale ». La fracture s'était matérialisée par la terrible répression qui frappa en juin 1848, les ouvriers et les artisans acquis aux idées « démocrates-socialistes ». En 1870, la guerre contre la Prusse voulue par l'Empereur Napoléon III, se termine par une défaite totale et humiliante. L'Empereur est fait prisonnier. Le gouvernement composé de républicains modérés, de conservateurs, de bonapartistes et de monarchistes, veut signer un traité qui a l'aspect d'une capitulation, avec le vainqueur (la même année la Prusse s'est intégrée dans un espace plus vaste avec la proclamation de l'Empire allemand dans la galerie des glaces du château de Versailles). Dans Paris assiégé par l'armée allemande, les forces populaires se soulèvent contre ce qu'elles estiment être une trahison. En rupture complète avec le gouvernement réfugié d'abord à Bordeaux puis installé à Versailles, les insurgés proclament la Commune le 28 mars après avoir organisé des élections et instaurent un nouveau pouvoir composé de républicains et de socialistes de tendances très diverses : les révolutionnaires (notamment les blanquistes) et les jacobins qui formeront une « majorité » et du côté de la « minorité », des militants ouvriers de tendance marxiste internationaliste ou anarchiste qui veulent davantage mettre l'accent sur les questions sociales. Pendant les deux mois que va durer cette tentative révolutionnaire,

dans un grand bouillonnement de démocratie directe, des mesures radicales sont prises d'emblée : extension du remboursement des dettes sur trois ans, interdiction d'expulser un locataire de son logement, rationnement gratuit, des embryons de mesures sociales et politiques sont ensuite votées : interdiction du travail de nuit pour les boulangers, réquisition des entreprises abandonnées par les grands propriétaires, gérées en autonomie par les ouvriers, le travail y est limité à 10 heures par jour, école laïque et séparation de l'Eglise et de l'Etat, reconnaissance du statut de citoyens pour les étrangers... C'en est trop pour le gouvernement des « Versaillais », bourgeois conservateurs, et monarchistes, dirigé par Adolphe Thiers : décision est prise d'en finir avec les « rouges » par la force (pendant la Commune le drapeau rouge est devenu l'étendard de la Révolution). La Capitale est reconquise quartier par quartier, barricade par barricade malgré une résistance acharnée des bataillons de la Garde Nationale, citoyens en armes. Une fois la victoire assurée, commence une répression féroce à la mesure de la peur ressentie par les possédants, pour éradiquer « le spectre socialiste » : durant la « semaine sanglante », des fusillades et des massacres ont lieu dans tout Paris : entre 20.000 et 30.000 exécutions sommaires, dont des femmes et des enfants, plus de 60.000 arrestations, beaucoup parmi les emprisonnés seront déportés en Nouvelle-Calédonie. C'est le cas de Louise MICHEL... Le mouvement ouvrier organisé, socialiste et révolutionnaire mettra des années à se reconstruire après cette volonté d'élimination et d'écrasement, mais il entretiendra la mémoire des « Communards » et la filiation avec leur combat...

Scandaleusement, il y a encore des rues ou des avenues Adolphe Thiers dans de nombreuses villes de France, comme à Bordeaux, par exemple...

Pierre ROBIN, président de l'Institut d'Histoire Sociale CGT du Lot-et-Garonne.

RETOUR SUR LE CONGRES DU SYNDICAT DE L'AGGLO AGEN LE 4 MARS 2021

32 syndiqué(e)s ont participé . 6 excusé(e)s. Et présence de l'UL de l'Agenais et de l'UD 47.

En ce début d'année, le syndicat compte 90 adhérents (dont 2 nouveaux en 2021).

LES DEBATS....

- * le renforcement de la CGT et la formation syndicale
- * Aller dans les services, rencontrer et discuter avec les agents notamment les contractuels... **C'EST ESSENTIEL !**
- * Poursuivre la communication du syndicat notamment en utilisant les nouvelles technologies
- * Ne pas lâcher sur la campagne de défense et d'amélioration des Services Publics notamment en luttant contre les tentatives de DSP (Délégation de Service Public) c'est à dire contre les privatisations.

LES MOBILISATIONS...

- * Poursuivre la bataille contre le répertoire des métiers que veut imposer la collectivité.
- * Le 8 mars en y participant et en communiquant sur le thème de l'égalité Femmes/Hommes
- * etc.

LES IMPLICATIONS...

Dans les vies de l'UL de l'Agenais, de l'UD 47 qui tient prochainement son congrès, de la CSD (Coordination Syndicale Départementale) sans oublier le COS (Comité des œuvres Sociales) avec les élections qui vont avoir lieu le 29 avril

LE CONSEIL SYNDICAL...

22 camarades ont été élu(e)s dont 8 femmes

LE NOUVEAU BUREAU...

RACHID EL FAHSI le Secrétaire Général. NAJIYA ISMAÏL à la Politique Financière avec comme adjoint PATRICK BOËLLE. NADINE VERRONNEAU à la Vie Syndicale avec PATRICIA LECOMTE comme adjointe et ARNAUD BARRIERE comme adjoint. AUDE FORTICT à la Communication avec CHRISTOPHE CASTAING comme adjoint.

Rachid EL FAHSI

Secrétaire Général du syndicat de l'Agglo Agen